

interdiction de parler des difficultés des Dionysiens

Le Maire de Saint-Denis, D. Paillard,
ne respecte pas le droit
à l'expression des élus !

Les faits :

Hier soir lors de la séance publique du conseil municipal,
D. Paillard a empêché de parler des problèmes que rencontrent les Dionysiens.

Il a refusé de donner la parole à un conseiller municipal membre du groupe d'opposition de gauche "PS et partenaires".

En agissant ainsi, le maire censure 31% des Dionysiens qui ont voté pour la liste du PS en mars dernier !

Pour protester, nous avons quitté la séance.
La séance du conseil municipal s'est poursuivie en présence des élus des listes PCF et UMP/Modem.

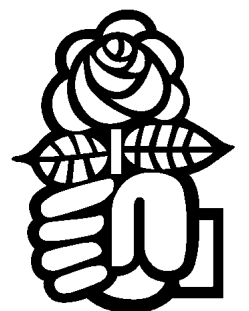
Saint-Denis, le 24 octobre 2008



*"Monsieur Paillard,
Il faut accepter la démocratie, c'est-à-dire le droit
au débat contradictoire entre les Dionysiens.
Ce n'est pas en baillonnant les élus PS que vous
répondrez aux problèmes des Dionysiens."*

Georges Sali

président du groupe "PS et Partenaires"



Parti socialiste